

Montpellier, le 23 septembre 2011

LA MATINÉE DE L'ACCESSIBILITE,
*un bilan positif, des avancées à poursuivre, un
engagement de l'Etat pour une mobilisation accrue*

En 2010, il y avait eu « les Journées Territoriales de l'Accessibilité », cette année, le 20 septembre, la même dynamique s'est poursuivie avec « **la matinée de l'Accessibilité** », présidée par le Préfet de l'Hérault.

Services de l'Etat, associations, partenaires ont échangé, partagé, analysé les manières de faire, les avancées, les réflexions niveau national, les orientations à prendre ...

Un bilan positif : l'Hérault se situe dans la moyenne supérieure du **Classement national de l'avancée des procédures menées par les collectivités**

- 25^{ème} département pour la mise en place des Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE). soit un taux de réalisation de 80 %
- 22^{ème} département : pour les réalisations de diagnostic d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public pouvant accueillir plus de 700 personnes, soit un taux de réalisation de 80 %
- 33^{ème} département pour les réalisations de diagnostic d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public pouvant accueillir de 300 à 700 personnes, soit un taux de réalisation de 67 %
- 34^{ème} département pour la mise en place des Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH), soit un taux de réalisation de 71 %

Des progrès à faire

- Un nombre de Commissions Communales pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH) encore insuffisant (58^{ème} département soit un taux de réalisation de 73%)
- Un recensement insuffisant, que doit réaliser les CCAPH, des logements accessibles
- Les remontées statistiques de l'activité

L'engagement de l'Etat

Le Préfet de l'Hérault réaffirme sa volonté à faire appliquer la loi de 2005 qui impose l'échéance du 1er janvier 2015 pour la mise en conformité de tous les établissements recevant du public quelque soit leur catégorie. Ceci nécessite information, formation de tous les acteurs concernés, afin de faire face aux difficultés de l'accessibilité dans des bâtiments existants.

Il souligne les efforts déjà réalisés par les collectivités, les associations, les partenaires et confirme sa vigilance dans ce domaine.

ZOOM sur l'appel à projet national Recueil 2011 des Belles pratiques et des Bons usages en matière d'accessibilité de la Cité » : en réponse à la démarche lancée par Mme la Ministre de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement pour valoriser des réalisations exemplaires, 5 dossiers ont été sélectionnés par le comité départemental et seront transmis au Ministère :

- 1 - la réalisation d'une liaison douce à Grabels
- 2 - la création d'une maison de la poterie à St Jean de Fos
- 3 – la mise en accessibilité du Collège Gérard Philippe à Montpellier
- 4 – l'aménagement de chemin de ronde – Sup Agro à Montpellier
- 5 – l'aménagement de l'esplanade et de la halle du randonneur à Le Caylar.

